



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

action sociale

Question écrite n° 100598

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur les propositions exprimées par l'Assemblée des départements de France dans son rapport intitulé « L'avenir des politiques sociales des départements ». Le rapporteur préconise, à côté des *minima* sociaux, de créer une « prestation autonomie » en remplacement de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), au nom d'un principe de convergence. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100598

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 novembre 2016](#), page 9319

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)